

TARIFS MENSUEL INTERNAT

CINQ CATEGORIES SELON VOS RESSOURCES

- **A, B et C** : tarifs réduits. **Justificatif obligatoire (avis d'imposition 2018 sur revenus 2017)**.
 - ☒ **Sans votre avis d'imposition**, votre facture sera établie systématiquement en **D**
- **D, E et F**: pas de justificatif nécessaire.
 - ☒ Bien noter sur le dossier « votre catégorie et mode de paiement »

Revenus à prendre en considération :

Nous ne prenons pas le revenu fiscal de référence mais le **Total des salaires et assimilés** + pensions alimentaires, rentes nets, BIC, FONCIER **avant abattement des 10% ou frais réels**, déclarés sur l'**avis d'imposition 2018 des revenus 2017**.

Tableau récapitulatif :

Contribution + Restauration + Internat

Catégorie	Revenus annuels	Contribution	Restauration du midi (Lycée)	Internat ⁽¹⁾	Total
A	De 0 à 25 500 €	51.90 €	109.70 €	358.50 €	520.10 €
B	De 25 501 à 38 000 €	80.50 €	109.70 €	404.30 €	594.50 €
C	De 38 001 à 54 000 €	100.30 €	109.70 €	427.70 €	637.70 €
D	Supérieurs à 54 001 €	108.30 €	109.70 €	490.50€	708.50 €
Et si vous le pouvez...					
E	« Bienfaiteur 1 » ⁽²⁾	Cat. D + 21 € ⁽²⁾	109.70 €	490.50€	729.50 €
F	« Bienfaiteur 2 » ⁽²⁾	Cat. D + 45 € ⁽²⁾	109.70 €	490.50€	753.50 €

Tarifs internat inchangés

(1) Le prix d'internat comprend :

- l'hébergement,
- la restauration du matin, le goûter et le dîner.

(2) Les catégories « bienfaiteur 1 » et « bienfaiteur 2 » sont proposées au libre choix afin de permettre aux familles d'aider l'établissement. **Un reçu pour dons aux œuvres à une associationⁱ habilitée vous sera délivré en fin d'année civile. Avec la réduction d'impôt de 66% vous ne payerez que 7 € en Cat. E ou 15 € en Cat. F.**

Accueil le dimanche soir : ajouter **79.50 €** par mois (sous réserve d'un nombre suffisant d'élèves).

Voir feuille d'inscription.

La Cotisation A.P.E.L. (Association des Parents d'Elèves) : **20 €** l'année et par famille.

(Solidarité, projets pour l'école, abonnement à Famille Education).

Réductions familles nombreuses :

Si plusieurs enfants dans les établissements d'Enseignement Catholique de Thonon (Sacré cœur, Jeanne d'Arc).

- Remise accordée : 2 enfants : **10 %** 3 enfants : **15 %** 4 enfants : **20 %** 5 enfants : **25 %**

Les changements de régime ne sont possibles qu'au trimestre.

Pour information : La facturation est annuelle sur 10 mois (de septembre à juin) et vous sera envoyée **début octobre**; les échéanciers de règlement se calculent sur 9 mois (du 10 octobre au 10 juin). Les chèques d'acomptes encaissés en juillet servent à couvrir la scolarité du mois de septembre.

ⁱ Association pour l'Aide aux Familles dans la recherche et le choix d'un Enseignement pour leurs enfants